

## La situation des retraités au Portugal

Parler de la situation des retraités au Portugal c'est présenter deux réalités marquantes de l'actualité qui sont liées aux **pensions basses** que trois quarts des retraités reçoivent et la solitude où beaucoup d'eux vivent.

Au Portugal, **en novembre 2010**, selon les données statistiques de l'INE (Institut National des Statistiques) et du Ministère de la Solidarité Sociale, il y avait au Portugal:

1 897 321 – de retraités de la Sécurité Sociale par vieillesse  
291 448 – de retraités de la Sécurité Sociale par invalidité  
448752 – de retraités de la Caisse Générale de Retraite par vieillesse (Fonction Publique)

2617 521 = le total de retraités par vieillesse et invalidité, du régime général de la Sécurité Social et de la Caisse Générale de Retraite qui correspondent à plus ou moins 25% de la population portugaise.

En **novembre 2010** les nombres et les montants des pensions de la Sécurité Sociale :

1 694 192 – Ce sont du régime général et ils reçoivent une pension moyenne de 413,56€  
170 454 – Ce sont du régime réglementaire agricole et ils reçoivent 224,62€  
26 715 – Ce sont du régime des pensions sociales et ils reçoivent 187,18€  
5 960 – Ce sont du régime agricole transitoire et ils reçoivent 187,18€

Et **en janvier 2011** les nombres et les montants des mêmes pensions:

1 704 131 – Ce sont du régime général et la pension moyenne passe à 424,76€  
168 259 – Ce sont du régime réglementaire agricole et la pension passe à 227,43€  
26 669 – Ce sont du régime de pension sociale et la pension passe à 189,52€  
5 874 – Ce sont du régime agricole transitoire et la pension passe à 189, 52€  
289 678 – Ce sont du régime d'invalidité et la pension moyenne est de 314,75€

Le montant de la pension du régime général, **en 2011**, tenait en compte la carrière contributive:

Moins de 15 ans – le montant minimum de la pension est de 246,36€  
De 15 à 20 ans – le montant minimum de la pension est de 274,79€  
De 21 à 30 ans – le montant minimum de la pension est de 303,23€  
30 ans ou supérieur à 30 ans – le montant minimum de la pension est de 379,04€

Le nombre de pensionnés de vieillesse et d'invalidité de la Sécurité Sociale par échelons de pensions dans **l'année de 2009**:

24 182 – Avec une pension jusqu'à 106,12€  
174 030 – Avec une pension entre 106,13€ et 246,35€  
1 177 070 – Avec une pension entre 246,36€ et 419,21€  
170 684 – Avec une pension entre 419,22€ et 628,82€  
213 438 – Avec une pension entre 628,83€ et 2 515,31€  
9 665 – Avec une pension entre 2 515,31€ et 5 594,33€  
455 – Avec une pension supérieure à 5 594,34€

### **Quelques notes à réfléchir**

À partir de 2008 l'évolution de la pension minimum, soit dans le secteur privé soit dans le secteur public, a passé à être déterminé par l'IAS (Indexant des Aides Sociales). L'IAS, créé en 2006 par la Concertation Sociale, a eu l'appui des syndicats. Son objectif est de désarticuler la croissance des pensions de l'évolution du SMN (Salaire Minimum National), en

permettant ainsi que le SMN progresse de manière à accompagner une meilleure récupération du pouvoir d'achat par les travailleurs.

L'IAS est dépendant de l'évolution du PIB et de l'inflation. Donc les pensions, dans un temps de récession ou dépressif, comme celui que nous sommes en train de traverser, il y a une évolution insignifiante. Actuellement toutes les pensions des retraités sont congelées, à l'exception des pensions plus basses qui sont augmentées dérisoirement comme j'ai déjà fait référence précédemment. Le montant de l'IAS depuis 2009 est de 419,22. Et c'est celle-ci le montant de référence pour les pensions et pour toutes les autres aides sociales, comme le chômage, la subvention d'insertion sociale, etc.

Un autre aspect à tenir compte dans l'évolution des pensions au Portugal est **le facteur de sustentabilité**, créé en 2006 dans le cadre de la réforme de la sécurité sociale et qui lie le montant de la pension à l'espoir moyen de la vie, c'est-à-dire, au fur et à mesure que l'espoir moyen de la vie augmente, on doit augmenter aussi le temps de travail ou par contre il est réduit le montant de la pension.

Pour attribuer le montant de la pension au travailleur, soit du régime général de la sécurité sociale, soit de la Caisse Générale des Retraites, il est toujours tenu en compte la carrière contributive, avec les pénalisations et les bonifications, en tenant aussi en compte l'âge avec lequel on se reforme et les années et les montants de leurs rémunérations.

La Sécurité Sociale publique au Portugal est responsable, entre autres, par la protection des citoyens dans la maladie, la vieillesse, l'invalidité, le veuvage et l'orphelinat, ainsi que dans le chômage et en toutes les autres situations de manque ou de diminution de moyens de subsistance ou de capacité pour le travail.

Les principales sources de financement de la sécurité sociale sont constituées par:

- ▶ **Les contributions des travailleurs et des entreprises** et qui en 2010 ont été équivalentes à 56,6% des recettes
- ▶ Par les **Virements de l'État** et d'autres entités publiques
- ▶ Le **Régime Général** qui est financé par les contributions des travailleurs et des entreprises a dépensé 66% des dépenses en pensions de vieillesse (49,82), d'invalidité (6,63) et de survivance (9,55)
- ▶ Le **Régime non Contributif et de l'Action Sociale** sont financés par l'État

La dernière réforme du système public de la Sécurité Sociale au Portugal, effectué entre 2005 et 2006, avait comme objectif viabiliser la continuation d'un système de protection sociale public et universel, vu les changements qui sont arrivés à la société tels comme: le vieillissement de la population, le déséquilibre entre des citoyens actifs dans le travail et les retraités, le degré de variabilité des cycles économiques - les cycles de croissance qui sont de plus en plus petits face aux récessifs, l'augmentation du chômage et la sortie précoce du marché du travail, ils ont été entre autres les principaux facteurs de cette réforme.

Cependant nous ne pouvons pas laisser de faire ressortir l'un ou l'autre facteur qui, à notre avis est, aussi, une source du déséquilibre financier, comme: le manque d'accomplissement des entreprises dans le paiement des contributions, le travail exécuté dans l'économie informelle et dans l'illégalité, sans parler de la descente de la TSU - la taxe social unique - comme on l'exige dans le mémorandum de la Troika. On a beaucoup discuté l'inefficacité de cette mesure pour l'augmentation de la compétitivité de l'économie des entreprises. Il faut encore ressortir le grand intérêt de quelques groupes économiques - principalement les

assurances - dans la privatisation d'une partie de ce système public, principalement des secteurs les plus rentables.

En venant de nouveau à la situation de la vie des retraités, je dois faire ressortir que les basses pensions qu'ils reçoivent sont la cause d'une partie significative de la pauvreté au Portugal qui tombe sur la population plus âgée. Actuellement on constate qu'il y a des retraités qui n'achètent pas les médicaments qu'ils ont besoin pour leurs plusieurs problèmes de santé, nécessaires dans leur âge, ou alors ils baissent les doses recommandées par les médecins pour en avoir des médicaments pour d'autres jours. Ceci pour ne pas parler des examens ou des services de physiothérapie qui ne sont pas faits parce qu'ils ont coupé le droit aux aides financières dans le transport des malades et des personnes âgées les plus pauvres. Ils sont aussi de plus en plus les demandes qui arrivent aux institutions sociales pour obtenir une aide alimentaire et pour le paiement des factures d'habitation, de l'eau et de l'électricité.

La solitude et l'isolement des personnes âgées est une autre réalité avec quelques situations dramatiques dans les derniers temps – on trouve plusieurs personnes âgées décédées dans leurs maisons sans que la famille ou les voisins le sachent. Soit dans les grandes villes, soit même à l'intérieur déserté du pays, la question de la solitude et l'abandon auquel beaucoup de personnes âgées sont votées est de plus en plus débattue. Il a y eu quelques réponses de la société civile, de l'état et de l'église, avec des expériences créatives et qui proportionnent la convivialité inter-génération, mais ce ne sont pas encore une réponse suffisante.

D'une autre partie on assiste aujourd'hui à une situation nouvelle. Beaucoup de ces retraités, même avec leurs petites pensions, ils sont en train d'aider économiquement leurs enfants qui sont au chômage et les petits-enfants qui sont en train d'étudier ou qui ne réussissent pas à entrer dans le marché du travail, c'est-à-dire, ils sont en train d'aider les principales victimes de cette crise économique.

La LOC/MTC continue à défendre publiquement l'importance du système de Sécurité Sociale public et universel comme une garantie de la justice dans la redistribution de la richesse et parce qu'il est un pilier fondamental dans l'inclusion et dans l'équité sociale de tous les citoyens. La promotion des débats et des réflexions que la LOC/MTC fait périodiquement a toujours comme objectif la prise de conscience de l'importance de ce système et de la responsabilité de chaque citoyen en ce qui concerne leurs droits et leurs devoirs.